

Des experts sont passés constatés les fissures. La mairie à fait « jouer » l'assurance décennale et est en attente d'un accord entre les diverses assurances parties prenantes. Cela risque de prendre du temps compte tenu des sommes en jeu.

Les barrières ont été mises en place pour une question de sécurité (doigts coincés...) mais elles ne sont pas sans risque pour les enfants.

Nous avons demandé à la Mairie de sécuriser le lieu autrement : la mairie enverra un courrier à l'assurance pour demander ou en est la procédure, avoir une idée du planning de réparation du dommage et savoir si les barrières pourraient être enlevées au profit d'une autre protection (bandes de recouvrement des fissures...) ou d'un rebouchage des fissures.

L'APE attend la réponse de l'assureur et fera passer une information aux parents.

D'ores et déjà nous tenons à rassurer les parents :
Il n'y a pas de risque d'effondrement brutal.